

FOCUS DISTRIBUTION

# L'impact investing se démocratise

Pour les clients désireux de donner du sens à leurs placements, l'investissement d'impact est la solution toute trouvée. Les fonds d'impact visent en effet à privilégier les entreprises dont l'activité contribue aux objectifs de développement durables définis par l'ONU. Plus largement, la notion d'impact se répand dans l'ISR.



**U**n cran au-dessus de l'investissement socialement responsable (ISR). C'est ainsi que les experts présentent l'investissement d'impact ou «impact investing». Le terme, originaire du monde du non-coté, est aujourd'hui très prisé dans la gestion d'actifs. Il répond cependant à une définition bien précise. «L'investissement d'impact est réalisé avec l'intention de générer un impact positif social ou environnemental, en plus de la performance financière», résume David Czupryna, responsable du développement ESG chez Candriam. Généralement, les investisseurs se réfèrent aux 17 objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU pour identifier les impacts positifs à atteindre. Et cela séduit ! «Il y avait déjà une tendance de fond avec l'essor de l'ESG, mais la crise du Covid-19 a mis le feu aux poudres : jamais nous n'avons été autant sollicités. Notre stratégie Positive Impact, créée il y a vingt mois, est passée de 30 à 295 millions d'euros à fin août 2020, c'est très encourageant», s'enthousiasme

Véronique Chappow, spécialiste des investissements impact au sein de l'équipe actions chez M&G Investments. Dans son étude 2020, le GIIN (Global Impact Investing Network) évalue ce marché au sens large à 715 milliards de dollars. Une goutte d'eau à l'échelle des investissements mondiaux, mais plus des deux tiers des membres de l'organisme estiment que le marché croît de manière constante, et 21 % pensent même que l'impact investing est sur le point de décoller.

## Intentionnalité et mesurabilité sont deux marqueurs forts

La notion reste cependant mal appréhendée, et une grande confusion réside encore chez les épargnants. L'investissement d'impact doit répondre à quatre critères. Le premier est l'intentionnalité : le fonds a l'objectif ex ante de générer cet impact, ce n'est pas une conséquence fortuite et heureuse de la sélection des valeurs mais cela fait partie intégrante du processus d'investissement. Le deuxième critère est l'additionnalité. «Ce critère pose la question suivante : si cette somme d'argent n'avait pas été investie, l'impact aurait-il eu lieu ?», s'interroge Véronique Chappow. La réponse n'est pas évidente en Bourse, puisque les investissements sont réalisés

sur le marché secondaire. «L'additionnalité est forcément plus faible», reconnaît la spécialiste. Les gestionnaires de fonds cherchent cependant à en adapter l'interprétation à leur spécificité. «Nous justifions notamment de notre contribution par la durée longue de nos investissements au capital des entreprises et par l'accompagnement que nous leur prodiguons», détaille Coline Pavot, responsable de la recherche ESG à La Financière de l'Echiquier. Enfin, la matérialité et la mesurabilité de l'impact forment les deux piliers complémentaires.

De ce fait, l'accès à la donnée est crucial. Or, si les indicateurs environnementaux commencent à se répandre et à s'uniformiser, ce n'est pas encore le cas du côté des indicateurs sociaux. «Les entreprises du SBF 120 ont une obligation de reporting sur les créations d'emplois, mais certaines communiquent au niveau de la France et d'autres de l'Europe», relate en exemple Jean-Baptiste Morel, responsable de la recherche ESG chez Arkéa Investment Services. C'est pourquoi des agences spécialisées se développent, à l'image d'Impak Finance, start-up franco-canadienne dédiée à la mesure de l'impact.

#### Un taux de sélectivité élevé

Reste qu'il n'existe pas de réglementation encadrant les fonds d'impact, la doctrine de l'AMF se limitant pour le moment à



Coline Pavot, responsable de la recherche ESG à La Financière de l'Echiquier

**«L'IMPACT EST UNE NOUVELLE FRONTIÈRE DE L'ISR ET, SI CE N'EST PAS ADAPTÉ À TOUS LES FONDS, IL EST POSSIBLE D'ALLER PLUS LOIN, NOTAMMENT POUR LES SUPPORTS THÉMATIQUES.»**

#### DE L'IMPACT DANS LE LABEL ISR

Coup de tonnerre dans l'univers de l'investissement responsable (ISR) ! A partir du 23 octobre, le cahier des charges du label public évolue. Auparavant, les candidats au label devaient rendre des comptes en matière de performances environnementales, sociales, de gouvernance et en termes de respect des droits humains, via des indicateurs tangibles. Désormais, le portefeuille doit obtenir un meilleur résultat sur au moins deux indicateurs d'impact par rapport à son indice de référence. Une évolution qui n'était pas vraiment anticipée par les sociétés de gestion. «Pour être sûr d'être meilleur que l'indice, il va falloir piloter ces objectifs et donc les intégrer en amont

comme critères de sélection des valeurs», constate Coline Pavot. De ce fait, tous les fonds labellisés vont devenir des fonds d'impact «light». «C'est un véritable défi, car il existe beaucoup de fonds ISR qui sont généralistes. Or, dans certains secteurs, c'est compliqué de mesurer leur impact sur les ODD», souligne David Czapryna. Pour tenir compte de la difficulté d'accéder aux données extra-financières, le label prévoit la mise en place d'un premier indicateur avant la fin de l'année et d'un deuxième avant fin 2021. Il se dit qu'il y a eu embouteillage de fonds désireux d'être labellisés avant la date fatidique, le sésame étant octroyé pour trois ans.

l'ISR, donc des produits très divers cohabitent, avec des méthodologies plus ou moins intégrées. «Notre fonds Echiquier Positive Impact Europe part d'un univers de 670 valeurs, sur lequel nous pratiquons des exclusions sectorielles et normatives. Nous appliquons ensuite un premier filtre d'analyse des critères ESG, puis un second basé sur le score d'impact que nous évaluons selon notre propre méthodologie. Nous aboutissons alors à 150 sociétés éligibles ; Le portefeuille n'en retient qu'une quarantaine», précise Coline Pavot. Outre un rapport d'impact annuel détaillé, la société de gestion communique tous les mois sur des indicateurs d'impact et sur la contribution du portefeuille aux ODD.

Parmi les dernières créations figure le fonds Vega Transformation Responsable, recourant à l'outil de scoring d'Impak Finance. «Nous visons l'obtention par notre portefeuille d'un score d'impact meilleur que l'indice de référence minoré des 20 % des entreprises les moins bien notées, sachant que le score du CAC 40 est encore faible puisqu'il est inférieur à 220 sur 1 000», indique Olivier David, co-gérant du fonds avec Joris Viennet.

D'ici la fin de l'année, la banque Neuflyze OBC ambitionne même de lancer un mandat de gestion d'impact à l'intention de sa clientèle fortunée, qui fait montre d'un intérêt accru pour l'offre de produits responsables. «Pour chaque société, notre fournisseur ISS-oekom analyse le degré de contribution aux objectifs de développement durable. Les différents filtres nous conduisent à réduire l'univers de moitié. Nous mettons en outre en œuvre une analyse qualitative pour nous assurer de la consistance de notre sélection de valeurs», décrit Olivier Raingard, directeur des investissements de Neuflyze OBC.

Au-delà de ces produits dédiés, la mesure d'impact est aussi de plus en plus utilisée par les stratégies d'investissement socialement responsable traditionnelles, pour faire preuve de leur bonne foi et éviter les accusations de greenwashing. D'ailleurs, le label ISR public y vient aussi (voir encadré). «L'impact est une nouvelle frontière de l'ISR et, si ce n'est pas adapté à tous les fonds, il est possible d'aller plus loin, notamment pour les supports thématiques», estime Coline Pavot. ■

Aurélie Fardeau